



Volume 4. Numéro 11. Décembre 2014

LE PATRIOTE

Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu

Des activités à venir ...

Parade du Père Noël



Le Père Noël sera à Saint-Charles!

Venez assister à la deuxième parade du Père Noël, samedi le 13 décembre à 13 h 30. La parade partira de l'église, empruntera le chemin des Patriotes, la rue de l'Union, la rue des Loisirs pour se terminer au Centre Mathieu-Lusignan, le Père Noël prendra le temps de se faire photographier avec chaque enfant présent, en plus de remettre à chacun un petit cadeau.

Une invitation de votre Club Optimiste!

La Guignolée

Cette année, la guignolée aura lieu le 14 décembre 2014 de 10 h à 14 h. Comme à l'habitude, nous sollicitons votre générosité en termes de dons alimentaires, en argent ainsi qu'en don de temps. Tous les gens intéressés à être bénévoles sont priés de donner leur nom au bureau municipal. Si vous désirez vous impliquer, contactez votre bureau municipal.

Si vous prévoyez être absents, laisser une boîte ou un sac bien identifié « Guignolée » sur le balcon et les bénévoles ramasseront le tout.



La Guignolée



M. Sébastien Raymond

Déjà le mois de décembre ! Dans la foulée des préparatifs des festivités qui s'annoncent, votre conseil municipal s'affaire à terminer son budget pour l'année 2015 qui sera dévoilé lors d'une séance spéciale qui aura lieu le 17 décembre prochain à 19 h 30, à la Salle de l'Institut Canadien et à laquelle vous êtes tous conviés à assister.



M. Jérôme Guertin

D'autre part pour souligner cette période festive, les activités prises en charge par nos organismes seront nombreuses au cours du mois: la parade du Père Noël qui promet pour sa deuxième édition d'être haute en couleurs, la guignolée, le souper du Club social la Joie de Vivre, les activités scolaires de l'école. Nous vous invitons à participer nombreux à ces activités offertes et remercions tous ceux et celles qui s'impliquent à leur réalisation. Votre implication dynamise notre milieu de vie et est nécessaire à la vitalité de notre municipalité.



M. Denis Tremblay

En terminant, au nom des membres du conseil, je désire vous remercier de votre confiance, de votre implication et de votre soutien qui tout au long de l'année nous ont permis d'aller plus loin et ce, pour le bien de l'ensemble de notre collectivité. Votre municipalité c'est également vous et en vous impliquant elle peut rayonner davantage. Nous souhaitons à tous une période des Fêtes joyeuse, remplie d'amour et de retrouvailles en famille.



M. Dany Tremblay



Mme Gisèle Simard

Joyeux Noël et un bon début d'année!

Pour le conseil municipal

Sébastien Raymond, maire



Mme Johanne Cameron



M. Marc Lavigne

Prochaines séances du conseil :

Mercredi le 17 décembre 2014: Budget
Mercredi le 7 janvier 2015
à 19 h 30
À la Salle Institut Canadien
16, rue St-Pierre

Programme d'accompagnement : «Chouette, moi aussi je vais au camp de jour!»



La municipalité en collaboration avec divers partenaires a adhéré à un protocole afin de permettre l'intégration des enfants de 5 à 12 ans ayant des besoins particuliers (reliés notamment à une déficience intellectuelle, physique, ou à un trouble envahissant du développement) au camp de jour. Les parents ont jusqu'au **30 janvier 2015** pour remplir un formulaire de renseignement afin que leur enfant puisse bénéficier du service de camp de jour dans notre municipalités

Ce formulaire est disponible site Internet ou en communiquant avec le bureau municipal.

Rappelons que trois niveaux d'intégration sont possibles pour ces enfants :

- intégration dans le camp de jour régulier de la municipalité;
- intégration avec un accompagnateur dans le camp de jour régulier de la municipalité (un accompagnateur pour 1, 2 ou 3 enfants);
- intégration dans un camp adapté, partenaire de la municipalité, notamment La colonie les Bosquets Albert-Hudon et les Amis soleils de Saint-Bruno.

Chaque demande sera soumise à un comité consultatif formé de représentants des centres de réadaptation de la région, du CSSS Richelieu-Yamaska et de la Commission scolaire des Patriotes, afin de déterminer le type de service à privilégier pour chacun des enfants inscrits.



Gestion des déchets

La municipalité a délégué sa compétence au niveau de la gestion des déchets à la MRC de la Vallée du Richelieu. Ainsi à compter du 1^{er} janvier, la MRC assurera la collecte des déchets (poubelles) et des matières recyclables (bac bleu). Nous insérons à l'intérieur du présent journal le nouveau calendrier des collectes et nous vous invitons à vous y référer. Prenez note que la collecte des déchets domestiques (poubelles) se fera **dorénavant les lundis à compter du 5 janvier**, toutes les deux semaines pour la période hivernale. **Mentionnons qu'une collecte de sapins de Noël est prévue le 12 janvier pour notre municipalité.**

En terminant, il est important de préciser que peu importe qui gère le service, c'est vous tous qui devez le payer. Vos efforts pour continuer à détourner les matières du bac à déchets auront toujours un impact sur la facture et seront toujours récompensés.



Du nouveau

Inscriptions via site Internet : session hivernale



30 minutes Tonus

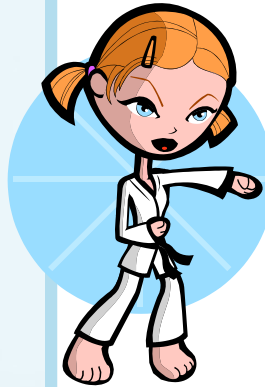
Enseignante : Mélanie Caron

Les lundis et mercredis à 17 h

Du 19 janvier au 23 mars 2015

Au Centre Mathieu-Lusignan

Coût pour la session : 25\$



Cours auto-défense pour femmes

Prévention des agressions contre les femmes

Enseignant : Denis Bourdon

Les lundis à 19 h

Du 26 janvier au 30 mars 2015

Au Centre Mathieu-Lusignan

Coût pour la session : 105\$



Zumba parents-enfants

Enseignante : Annie Tardif

Les jeudis de 18 h à 18 h 45

Du 22 janvier au 26 mars

Salle Institut Canadien

Coût pour la session : 110 \$/duo

Enfant additionnel: 50 \$

Zumba adulte

Enseignante : Annie Tardif
Les jeudis de 19 h à 20 h

Du 22 janvier au 26 mars 2015

Salle Institut Canadien

Coût pour la session : 110 \$

Cours auto-défense :

Enseignant : Denis Bourdon

Les Samedis de 13h à 14 h

Du 24 janvier au 28 mars 2015

Au Centre Mathieu-Lusignan

Coût pour la session : 105\$

Hockey Cosum

Responsable : Philippe Durand

Les jeudis de 19 h à 21 h

Du 22 janvier au 26 mars 2015

Au Centre Mathieu-Lusignan

Coût pour la session :

25 \$/résident

35 \$/non-résident



Kin-Ball

Enseignante : Vanessa Gallagher
Les mercredis de 11 h 35 à 12 h35

Du 28 janvier au 15 avril 2015

Au gymnase de l'École Saint-Charles

Coût pour la session : 85 \$



Bravo

L'équipe école est fière de vous présenter les élèves s'étant démarqués durant la première étape. Bravo à Anaïs Bazinet, Thomas Scott, Jules Thériault, Allyson



Tremblay, Marilou Mercier, Anthony Lantagne, Mathieu Cordeau, Marion Dubreuil, Colin Thériault, Yan Bousquet, Léa-Jeanne Leblanc, Maeva Mali Rivard, Nathaniel Bousquet, Émile Dufort, Emma Blanchette, Francis Hébert, Étienne St-Louis, Zoé Lavigne, Alexis Dufresne, Élodie Samuel, Estéban Bousquet, Brandon Gemme, Jeanne Bégin, Mathieu St-Louis, Britany Tremblay, Massimo Lortie, Théo Dufort, Mathis Lussier-Lalime, Julien Morin et Étienne Cordeau

Une invitation

Allô Prof

L'organisme Allô prof viendra rencontrer les élèves le jeudi **15 janvier** afin de leur présenter les services offerts, les différentes applications disponibles sur leur site et la façon de procéder pour obtenir de l'aide. Une conférence destinée aux parents suivra en soirée. Les détails et les modalités d'inscription vous seront acheminés au retour du congé des Fêtes.



Exposition miniatures



C'est le 3 décembre dernier qu'avait lieu au restaurant le Rafiot le lancement d'une exposition de miniatures regroupant divers artistes de la municipalité et des environs. Leurs oeuvres seront exposées jusqu'au 4 janvier prochain. Vous cherchez une idée de cadeau pour un être cher? Passez jeter un coup d'oeil, vous dénicherez à coup sûr une oeuvre qui répondra à vos aspirations.

Les heures d'ouvertures du restaurant sont les jeudis, vendredis et samedis à compter de 17 h.

Coupe d'arbres

Depuis 2010 **TOUS** les massifs forestiers de St-Charles sont des boisés de conservation ce qui veut dire que **TOUTE** coupe de bois est interdite.

Toutefois suite à l'obtention d'un permis municipal, vous pourriez effectuer :

- Une coupe d'éclaircie (coupe qui consiste à prélever certains individus d'un peuplement, sans excéder 20 % du volume ligneux original).
- Une coupe sanitaire (coupe qui enlève, comme mesure préventive, les arbres morts ou endommagés par le feu, les insectes, les champignons, les maladies ou autres agents nocifs);
- Une coupe de récupération (récolte de matière ligneuse menacée de perte dans des peuplements surannés ou endommagés par le feu, les insectes, les maladies, le vent, le verglas, la pollution ou tout autre agent);
- Une coupe d'arbres nécessaire à la mise en place d'activités autorisées par la municipalité (périmètre immédiat maximal de 3 m).

De plus, sachez que nos règlements d'urbanisme exigent également l'obtention d'un permis avant de couper un arbre sur votre terrain résidentiel, même s'il est mort.

*Vérifiez auprès du service d'urbanisme
si vous avez besoin d'un permis.*



Bilan de l'année 2014

Durant toute l'année nous vous avons informés sur la quantité des matières résiduelles. En cette fin d'année, nous sommes heureux de vous annoncer que vos efforts ont porté fruit limitant ainsi des augmentations marquées lors de la prochaine taxation. Ainsi au 31 octobre 2014, nous avons enfoui 639,43 tonnes comparativement à 653,55 tonnes en 2013. Il est à noter que le taux de récupération de notre municipalité est également à la hausse.

Nous allons dans la bonne direction ! Avec l'augmentation du compostage résidentiel et une récupération active de toutes les matières récupérables, nous pourrions ainsi non seulement limiter les coûts mais également augmenter les subventions remises par le gouvernement.

Continuons tous ensemble nos efforts !

Faites un cadeau à la terre!

N'oubliez pas qu'il est toujours possible de disposer de vos vieux appareils électroniques, vos piles, téléphones cellulaires, cartouches d'encre en les apportant directement à la municipalité.

À l'occasion de Noël, n'oubliez pas de prendre le temps de récupérer tous les papiers d'emballage ou au mieux les conserver pour les réutiliser !



Le Parcours des Arts du Richelieu Appel de dossiers d'artistes et d'artisans de métiers d'art et de produits du terroir

Date limite d'inscription : 15 décembre 2014

Le **Parcours des arts** invite les artistes en arts visuels, les artisans exerçant un métier d'art et les artisans de produits du terroir à se faire connaître en accueillant dans leur atelier en juin prochain (**20 et 21 juin et du 24 au 28 juin 2015**) les visiteurs curieux de découvrir notre région et ceux qui y créent.

Pour la treizième année, la participation au Parcours des Arts est offerte à tous les artistes et artisans qui résident sur le territoire des villages de Saint-Charles, Saint-Denis, Saint-Ours, Saint-Roch, Saint-Antoine et Saint-Marc-sur-Richelieu et dont l'atelier est leur lieu de travail habituel. Le Parcours des Arts peut aussi accepter, en nombre limité, des artistes et artisans qui résident dans la Vallée-du-Richelieu ou dans le Bas-Richelieu et qui acceptent de participer dans des lieux déterminés par les administrateurs du Parcours. Tous pourront ainsi exposer leurs œuvres et vendre leur production à leur seul profit, le Parcours des Arts n'en percevant aucune quote-part. Une exposition collective et un lancement auront lieu, (endroit à déterminer) qui permettront à chaque artiste d'exposer un échantillon de ses œuvres durant toute la durée du Parcours.

• Comité de sélection

Afin d'établir un circuit reconnu pour la qualité et la diversité de la production de ses participants, il est demandé à chacun de fournir un dossier d'inscription qui sera examiné par un comité de sélection composé de professionnels dans les domaines des arts visuels et des métiers d'art. La sélection des participants au Parcours des Arts se fera en considérant les critères suivants:

- La qualité de la présentation du dossier;
- L'authenticité des œuvres (pas de copie ni d'imitation dans le style ou le sujet);
- La maîtrise de la technique employée;
- L'unité dans le style (personnalité de l'artiste ou de l'artisan).

• Inscription et envoi du dossier

Pour s'inscrire, les artistes et artisans intéressés doivent consulter l'appel de dossiers et le formulaire d'inscription disponibles sur le www.parcours-des-arts.com et transmettre ce dernier **au plus tard le 15 décembre 2014**.

À la suite de l'examen des dossiers par le comité de sélection qui se réunira en décembre, chaque candidat, qu'il soit retenu ou non, en sera avisé par téléphone ou par courriel. Pour de plus amples renseignements, il vous est possible de communiquer avec madame Madeleine St Jean, responsable du comité de sélection au 450-709-0623 ou par courriel à parcoursdesarts@gmail.com.

Pour plus d'information, visitez le site www.parcours-des-arts.com.

Élaboration du plan d'action

Le comité de la politique familiale et des aînés de Saint-Charles-sur-Richelieu travaille activement à préparer son plan d'action final qui devrait être adopté lors de la séance régulière du mois de janvier. Le plan d'action compile et structure les éléments recueillis lors des diverses consultations réalisées. De plus, pour chaque action énumérée, le comité verra à élaborer des indicateurs de performance permettant ainsi un meilleur suivi, un travail colossal réalisé par le comité ! Les membres du conseil remercient sincèrement le comité pour toutes les heures bénévoles qui ont été consacrées à ce projet.

D'autre part, mentionnons que suite au sondage ados, un tirage au sort a été réalisé pour nommer le gagnant de la carte iTunes d'une valeur de 50 \$. Il s'agit de Jacob Leboeuf. Merci à tous ceux et celles qui par leurs suggestions, réponses et commentaires ont contribué à enrichir la toute première politique familiale et des aînés de Saint-Charles-sur-Richelieu.



En terminant, au nom de tous les membres du comité, la conseillère Gisèle Simard, responsable de la question des familles et des aînés RQFA souhaite à tous un merveilleux temps des Fêtes. Que cette période des Fêtes crée des souvenirs inoubliables en famille. Joyeuses Fêtes à tous!

Stationnement



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public de l'ensemble du territoire de la municipalité de 24 h à 6 h, du 1er novembre au 1er avril de chaque année.

Toutefois le règlement n'est pas applicable lors des journées fériées décrétées par le gouvernement du Québec.

Mais rappelez-vous que lors des opérations de déneigement, il est interdit en tout temps de stationner ou d'immobiliser un véhicule en bordure du chemin public pour toute la période où les équipements de déneigement sont susceptibles d'effectuer les travaux d'entretien.



Échos du bercethou

Le 8 novembre dernier, près de **200** personnes ont participé à l'activité de financement au profit de la Fabrique Saint-Charles-sur-Richelieu. À cette occasion, **120** repas (souper-spaghetti) ont été servis.

Nous remercions chaleureusement le comité organisateur : **Yvon Benoit, Marcel Bernard, Nicole Deslauriers Lussier, Monique Lusignan, Nicole Raymond, Sylvie Touchette.**

Merci à toutes les équipes qui se sont formées : **Le Club Optimiste de Saint-Charles, la Chorale de Saint-Charles, La pastorale, La Fabrique, La famille Benoit, La famille Lusignan, La famille Lussier, La famille Loïselle et Hubert Cordeau.**

Un **Merci spécial** à toutes les personnes qui ont recueilli les dons. Merci à nos **généreux commanditaires** ainsi qu'à tous les bénévoles!

Enfin, nous voulons exprimer notre reconnaissance à **vous tous** qui, par **votre présence et/ou vos dons**, avez fait de cette journée un grand succès pour cette troisième édition. Grâce à votre générosité, un **profit net de 9 544,38 \$** a été recueilli pour la Fabrique Saint-Charles.

À l'occasion de Noël

Deux occasions de recevoir l'**absolution collective** (autorisée par l'Évêque), à l'intérieur de la messe du **dimanche**, vous seront offertes le **14 décembre** à Saint-Denis à 9h et le **21 décembre** à Saint-Charles à 10h30. Fraternelle bienvenue!

MESSES DE NOËL 2014

Mercredi, 24 décembre

16h00 Saint-Denis (crèche vivante et chorale)

18h00 Saint-Charles

(crèche vivante et chorale d'adultes et de jeunes)

MESSE DU NOUVEL AN 2015

Jeudi, 1^{er} janvier 2015

9h00 Saint-Denis

10h30 Saint-Charles



L'équipe pastorale vous offre ses meilleurs vœux

en cette saison des Fêtes !

Luc Richard, prêtre
Lise Pion, agente de pastorale à Saint-Charles



À l'approche de la saison hivernale, les usagers de la route sont invités à la prudence

À l'approche de la saison hivernale, la Sûreté du Québec rappelle à tous les conducteurs qu'ils doivent adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières et munir leur véhicule de pneus d'hiver.

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si ce dernier respecte la limite indiquée sur les panneaux routiers. En effet, l'article 330 du Code de la sécurité routière indique que les conducteurs doivent adapter leur vitesse selon la visibilité ou l'état de la chaussée. Donc, lors d'une tempête de neige, lorsque la chaussée est très glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée, les conducteurs sur la route ont la responsabilité de réduire leur vitesse afin d'adopter une conduite prudente et ainsi améliorer leur temps de réaction.

Par ailleurs, du 15 décembre au 15 mars inclusivement, les policiers de la Sûreté du Québec seront aux aguets pour s'assurer que les véhicules de promenade et taxis immatriculés au Québec sont équipés de pneus d'hiver, conformément à la réglementation. Rappelons que les pneus d'hiver doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige pour être conformes.

Finalement, comme la période des Fêtes est à nos portes, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de la Vallée-du-Richelieu vous souhaitent une joyeuse période des Fêtes. Nous tenons aussi à vous rappeler qu'une attention particulière est portée aux règles concernant l'alcool au volant ainsi qu'à l'état de conduite des usagers de la route. Il est donc préférable, dans vos soirées festives, de prévoir un conducteur désigné, un service de raccompagnement ou une autre alternative afin de ne pas prendre le volant si vous avez consommé de l'alcool. Il en va de la sécurité de tous.

Agent Pierre Laflamme
Sûreté du Québec
MRC de la Vallée-du-Richelieu
450-536-0032

Le comité des loisirs de Saint-Marc souhaite vous inviter à sa troisième édition du **Marché de Noël de St-Marc** qui se tiendra du 11 au 14 décembre 2014. Dans le cadre de cet événement au cœur de notre village, vous aurez la chance de vous plonger dans la magie de Noël, de découvrir divers produits artisanaux et de participer à différentes activités sur le site même du Marché de Noël. Jusqu'à présent vous pourrez y retrouver : bijoux, chandelles, chocolats, literies, savons artisanaux, produits de l'érable et d'autres à venir.

Pour les détails des activités entourant le marché de Noël (Père Noël, spectacle pour enfants, tours de calèche, spectacle familial le samedi soir etc..), visitez le site du marché de Noël www.marche-noel-st-marc.com ou la page facebook : Marché de Noël de St-Marc

Horaire du Marché de Noël

Jeudi 11 décembre 16h30 à 21h00
Vendredi 12 décembre 16h30 à 21h00
Samedi 13 décembre 10h00 à 19h00
Dimanche 14 décembre 10h00-16h00



Information : Nathalie Duhamel 450-584-2258



FRANÇOIS PETIT, ing.
INFRASTRUCTURE & ASSAINISSEMENT

tél: 450 230-3322
téléc: 450 709-3344
fpetit@fpconsultants.ca
www.fpconsultants.ca



Jean-Pascal Provost
Entrepreneur général

T 450-709-1909
C 514-266-5820

Construction 1909 inc.
209, Chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu J0H 2G0

jpprovost@construction1909.com
construction1909.com
RBQ: 5681-1359-01



Via Capitale Avenue
Agence Immobilière

Marie-France Hill
Courtier immobilier

545 Sir-Wilfrid-Laurier, #120, Beloeil, Qc J3G 4H8
B 450 467.1211 • F 450 467.2354

Cell. : 514 705.4367
mariefrancehill@videotron.ca
www.mariefrancehill.com






Entreposage Riche-Lieux
(Mini-Entrepôt)

Espaces chauffés et non chauffés

Tél: 450 584-3546

Roch Charron

Transport Ltée
RBQ : 8264-7900-55
43, rue de l'Union, Saint-Charles-sur-Richelieu
Téléphone : (450) 584-2572
Télécopieur : (450) 584-1545
Cellulaire : (514) 829-8709

- Entrepreneur général
- Excavation générale
- Fosse septique et système d'épuration
- Transport
- Dénéigement
- Terrassement
- Terre, pierre et sable
- Démolition
- Marteau Hydraulique





LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

André

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Traitement et tonte de pelouses
Fertilisation
Arrosage
Aération du sol
Déchaumage
Taille et arrosage d'arbustes



Tel.: (450) 794-2314
Paget: (450) 223-7223

Technicien diplômé • Estimation gratuite
358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Dr Martine Rémy, B. Sc. D.C.
Dr Terry Gehl, B. Sc. D.C.

CHIROPRACTIENS

Clinique Chiropratique St-Charles
12 rue de l'Union
St-Charles-sur-Richelieu QC J0H 2G0

Tél.: (450) 584-2625



JOËLLE LALLIER
acupuncteure

Stress Insomnie Arrêt de tabac
Allergies Ménopause Migraine
NOUVEAU: traitement par LASER

Saint-Charles-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre Ordre des acupuncteurs du Québec




Pour joindre vos élus

Maire
M. Sébastien Raymond.....514 347-8781
sebastien@saint-charles-sur-richelieu.ca

Siège #01
M. Jérôme Guertin450-709-0653
jerome@saint-charles-sur-richelieu.ca

Siège #02
M. Denis Tremblay..... 514-927-1615
denis@saint-charles-sur-richelieu.ca

Siège #03
M. Dany Tremblay.....450-584-1183
dany@saint-charles-sur-richelieu.ca

Siège #04
Mme Gisèle Simard.....450-584-3188
gisele@saint-charles-sur-richelieu.ca

Siège #05
Mme Johanne Cameron.....450-584-3997
johanne@saint-charles-sur-richelieu.ca

Siège #06
M. Marc Lavigne514-973-9512
marc@saint-charles-sur-richelieu.ca



Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu

405 chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu
J0H 2G0
Téléphone : 450 584-3484
Télécopieur : 450 584-2965
Courriel : info@saint-charles-sur-richelieu.ca
Site Internet : www.saint-charles-sur-richelieu.ca

Prenez note que le bureau municipal sera fermé durant la période des Fêtes à compter du 23 décembre à 12 h. L'équipe municipale sera de retour dès le 5 janvier prochain pour vous servir.


Joyeux temps des fêtes !



13
Parade du
Père Noël 13

Calendrier Décembre 2014-Janvier 2015

D	L	M	M	J	V	S
 14 <i>Guignolée</i>	15	16	17 <i>Adoption du budget 19 h 30</i>	18 	19	20
 21 <i>Absolution collective</i>	22	23	 24 <i>Messe à 18 h</i>	 25 <i>Joyeux Noël</i>	26	27
 28	29	30	31 <i>Bonne année Messe à 10h30</i>	1 	2 	3
 4	 5	6	 7	8	9	10
 11	 12 <i>Collecte de sapins</i>	 13	14	15 	16	17

 Conseil municipal à 19 h 30

 Messe



21 décembre: Danse avec traiteur
13 janvier: Danse

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE DORÉNAVANT LA COLLECTE DES DÉCHETS
(POUBELLES) AURA LIEU LES LUNDIS**